

2. Animation du Contrat Global

❖ Qu'est-ce que le Contrat global « Armançon aval » ?

La Commission Locale de l'Eau a demandé que les préconisations du S.A.G.E. de l'Armançon, approuvé le 6 mai 2013 par arrêté inter préfectoral, soient rapidement rendues opérationnelles, afin de ne pas rester au simple stade de recommandations, et a de ce fait adopté la déclinaison de préconisations en actions sous la forme de **contrat global pour l'eau**.

Le contrat global est un outil de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui vise à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en vue d'atteindre le bon état des eaux, conformément aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Pour atteindre cet objectif, tous les acteurs de l'eau (financeurs, communautés de communes, communes, syndicats d'eau potable, d'assainissement, syndicats de rivières...) se réunissent pour élaborer un programme d'actions cohérent à réaliser sur une période donnée. Du fait de sa grande taille et de sa diversité, le bassin de l'Armançon a été partagé en deux territoires jusqu'à présent :

- une partie amont, regroupant la quasi-totalité des communes de Côte-d'Or du bassin ;
- une partie aval, regroupant les communes de l'Yonne, de l'Aube, ainsi que cinq communes de Côte-d'Or.

Pour rappel, sur la partie amont du bassin, le contrat global Auxois-Morvan, porté par le SIAEPA de Semur-en-Auxois, s'est terminé depuis le 31 décembre 2013 après 5 ans de mise en œuvre.

En 2014, les cellules d'animation « Contrat Global » étaient composées de 2,5 Equivalents-Temps Plein :

- ❖ **Sara FREY**, qui a rejoint la cellule au 1^{er} janvier 2014, a eu en charge l'élaboration du Contrat Global Armançon 2015-2019 (CGA) ;
- ❖ **Vanessa RAFFIN** assura l'animation générale du Contrat Global Armançon Aval 2011-2014 (CGAA) ;
- ❖ **Lucile GAILLARD** s'est chargée, sur un mi-temps, de l'animation agricole des Contrats Globaux.

❖ **CONTRAT GLOBAL ARMANÇON AVAL 2011-2014**

➤ **Aide à l'émergence et la réalisation de projets, appui technique**

En 2014, la cellule d'animation a aidé les maîtres d'ouvrage de son territoire à réaliser les projets prioritaires. Certains projets ont été initiés suite à des opportunités.

La cellule d'animation a également apporté un soutien et des conseils techniques et administratifs aux différentes collectivités du territoire et a fait le lien entre maîtres d'ouvrage et financeurs.

En décembre 2014, l'avancement des actions du contrat était le suivant :

AXE 1 - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines

> 32 actions en cours sur les 64 actions programmées.

1 - AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES	2014		
	TOTAL		
	Travaux prévus	Travaux engagés	%
1.1 Réduire les rejets domestiques	3 530 000 €	1 606 828 €	46%
1.1.1 Zonages d'assainissement	0 €	0 €	0%
1.1.2 Réduction des rejets des assainissements collectifs	2 100 000 €	1 606 828 €	77%
1.1.3 Réduction des rejets des assainissements non collectifs	1 410 000 €	0 €	0%
1.1.4 Eaux pluviales	20 000 €	0 €	0%
1.2 Réduire les pollutions agricoles	0 €	65 000 €	0%
1.3 Réduire les rejets des entreprises	75 000 €	0 €	0%
1.4 Réduire les pollutions des collectivités et des acteurs économiques	15 000 €	0 €	0%
TOTAL	3 620 000 €	1 671 828 €	46%

Les études ont été suivies par la cellule d'animation qui a conseillé les collectivités pour la bonne réalisation de leur projet. En 2014, les 31 études de zonages d'assainissement étaient en cours d'enquête publique. La Commune de Mercy a été suivie pour son projet d'assainissement collectif. Il en est de même pour les Communes de Nuits, Ravières et de Pacy-sur-Armançon. La Commune de Chailley a bénéficié de l'appui de la cellule pour initier son étude diagnostique des réseaux d'assainissement.

La cellule d'animation a également aidé des projets hors Contrat tel que l'assainissement de la Commune de Collan. L'opération sur la réduction des pollutions agricoles consiste au lancement d'une étude de l'influence de l'assainissement agricole sur le fonctionnement d'un bassin versant. Les paramètres suivis sont les débits des différents modules hydrauliques, les nitrates, les matières en suspension et pesticides. Ils font l'objet de 6 campagnes ponctuelles, sauf pour les pesticides qui sont mesurés deux fois. L'ambition de cette étude est d'intégrer également un volet socio-économique pour mieux appréhender la thématique de l'assainissement agricole. L'objectif est de disposer d'éléments de démonstration et de communication sur le sujet, ainsi que d'une méthode de diagnostic simplifiée à remobiliser sur le bassin de l'Armançon pour la mise en place éventuelle de travaux sur des secteurs à enjeux.

AXE 2 - Restaurer et protéger la ressource en eau potable

> 22 actions en cours sur les 54 actions programmées.

2 - RESTAURER ET PROTEGER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE			
OBJECTIF	2014		
	TOTAL		
	Travaux prévus	Travaux engagés	%
2.1 Améliorer la qualité de la ressource	770 000 €	18 100 €	2%
2.1.1 Etudes BAC	0 €	18 100 €	0%
2.1.2 Actions préventives	770 000 €	0 €	0%
2.2 Sécuriser la ressource	50 000 €	0 €	0%
2.2.1 Actions curatives	0 €	0 €	0%
2.2.2 Protection contre les pollutions ponctuelles	50 000 €	0 €	0%
TOTAL	820 000 €	18 100 €	2%

En 2014, la cellule d'animation a suivi les études de Bassin d'Alimentation de Captages en cours et a conseillé les collectivités en maîtrise d'ouvrage sur ces projets (groupement de Saint-Florentin, groupement de Cruzy-le-Châtel, groupement de Flogny-La Chapelle, ...). Des contacts ont également été pris avec des agriculteurs concernés par les études afin d'assurer le bon déroulement de la phase de diagnostic territorial des pressions. L'étude des captages d'Aisy-sur-Armançon et d'Etivey a été lancée. Les études n'étant pas encore terminées, les actions préventives des programmes d'actions n'ont pu débuter.

La cellule d'animation a également assisté des projets hors Contrat tels que sur le captage de la Commune de Marolles-sous-Lignères ou des interventions ponctuelles sur la thématique agricole.

AXE 3 - Reconquérir la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides

> 31 actions en cours sur les 51 actions programmées.

3 - RECONQUERIR LA FONCTIONNALITE DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES			
OBJECTIF	2014		
	TOTAL		
	Travaux prévus	Travaux engagés	%
3.1 Reconquérir la fonctionnalité des cours d'eau	748 500 €	37 520 €	5%
3.1.1 Entretien des cours d'eau	181 000 €	37 520 €	21%
3.1.2 Opérations de renaturation des cours d'eau	150 000 €	0 €	0%
3.1.3 Amélioration de la continuité écologique des cours d'eau	400 000 €	0 €	0%
3.1.4 Limiter les espèces invasives	17 500 €	0 €	0%
3.1.5 Favoriser le respect des débits réservés	0 €	0 €	0%
3.2 Préserver les zones humides	50 000 €	0 €	0%
TOTAL	798 500 €	37 520 €	5%

2014 a été une année de réflexion sur les opérations à mener suite aux études hydromorphologiques effectuées par les syndicats de rivières. Le SIVU du Créanton et de la Brumance a réalisé une étude des débits des cours d'eau de ce sous-bassin à laquelle a participé la cellule d'animation du Contrat Global. Le SIRTAVA a terminé les plantations de son programme d'entretien 2011. Plusieurs opérations de restauration de la continuité écologique ont été initiées, telles que l'étude de deux ouvrages dans la traversée de Tonnerre.

AXE 4 - Suivi du milieu

> 0 action en cours sur les 3 actions programmées.

4 - SUIVI DU MILIEU		2014		
		TOTAL		
OBJECTIF	Travaux prévus	Travaux engagés	%	
4.1 Réseaux de mesure de la qualité	38 000 €	0 €	0%	
4.2 Substances dangereuses	0 €	0 €	0%	
TOTAL	38 000 €	0 €	0%	

La mise en place de stations de mesure de la qualité sera réalisée par l'Agence de l'Eau après 2014.

AXE 5 – Animation et communication

➤ 15 actions en cours sur les 17 actions programmées.

➤

5 - ANIMATION ET COMMUNICATION		2014		
		TOTAL		
OBJECTIF	Travaux prévus	Travaux engagés	%	
5.1 Cellule d'animation	296 000 €	216 450 €	73%	
5.2 Pédagogie / Communication	6 000 €	5 260 €	88%	
TOTAL	302 000 €	221 710 €	73%	

Des sessions de formations ont été organisées, ainsi que la production de plaquettes informatives. Ainsi une journée de formation sur les espèces invasives du bassin de l'Armançon a été réalisée à destination des élus et des agents communaux. Une soirée d'information sur l'alimentation en eau potable a également été proposée en octobre 2014. Deux interventions sur l'hydrogéologie du bassin versant ont été organisées à destination des délégués du SIRTAVA. Début 2014, la traditionnelle lettre d'information annuelle du Contrat Global Armançon aval a été réalisée et envoyée à toutes les collectivités et les acteurs locaux. Une plaquette d'information à destination des propriétaires riverains sur la gestion de la ripisylve a également été réalisée et éditée en 4000 exemplaires. Une journée sur le cycle de l'eau a été proposée aux classes de 5^{ème} du collège d'Ancy-le-Franc au mois d'octobre. Enfin, concernant l'animation, en novembre 2014, le SIRTAVA a mis à disposition du SIAVA un technicien de rivières pour 0,2 ETP.

Le montant des travaux réalisés en 2014 est de 1 949 158 € HT pour un montant de travaux prévisionnels de 5 578 500 € HT, soit 35 % de réalisation.

Le Contrat Global Armançon Aval s'étant terminé au 31 décembre 2014, la part financière d'actions réalisée est de 44 % (soit 14 876 963 € HT).

➤ Comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni en 2014 pour faire un point sur l'avancée du programme d'actions :

- le **20/06/2014** > rappels sur le Contrat ; présentation des actions engagées et bilan au 20 juin 2014 (53,5 % des actions ont été réalisées à ce stade, soit un bilan financier de 41,4 % par rapport à la masse financière totale du programme d'actions du Contrat). Lors de ce comité de pilotage, il a également été présenté le futur Contrat Global Armançon 2015-2019 qui prendra notamment la suite du Contrat Global Armançon Aval.

➤ Participation à différents groupes techniques

La cellule d'animation du Contrat a participé à plusieurs groupes techniques durant l'année 2014 :

- Les groupes de travail thématiques de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon se sont réunis à plusieurs reprises en 2014, notamment pour l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation des zones humides du bassin.
- La cellule d'animation du Contrat a participé aux réunions plénières de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon.
- Un appui a été apporté aux commissions « Environnement » de certaines communautés de communes, notamment sur le sujet du Service Public d'Assainissement Non Collectif.
- La cellule d'animation est intervenue en Sous-Préfecture d'Avallon lors de réunions sur le devenir des captages icaunais.
- La cellule d'animation a participé au Contrat Local de Santé du Tonnerrois et au programme « Entreprises et Environnement » du CNAMS.
- L'animatrice agricole a participé aux réunions spécifiques suivantes :
 - Comité de pilotage de la Mission d'Animation pour la Protection des Captages de la chambre d'agriculture de l'Aube ;
 - Groupe étendu de la MISEN de l'Aube sur les BAC ;
 - Comité technique des animations de BAC du département de l'Yonne ;
 - Comité de suivi des programmes d'actions agricoles des BAC Grenelle de Migennes et Brienon-sur-Armançon ;
 - Rencontres professionnelles sur la filière chanvre ;
 - Comité de pilotage de l'étude sur les masses d'eau souterraines menée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

➤ **Finalisation du Contrat Global en cours et élaboration du futur Contrat Global**

- Le Contrat Global Armançon aval étant dans sa dernière année de mise en œuvre en 2014, un bilan sociologique a été réalisé par un cabinet extérieur. La cellule d'animation a participé aux ateliers de cette étude de bilan et suivi le bureau d'études dans son déroulement.
- Les animatrices du Contrat Global Armançon aval ont rejoint en 2014 l'animatrice référente pour l'élaboration du futur Contrat Global Armançon, afin de l'épauler sur la réalisation de l'état des lieux et d'effectuer la phase de concertation sur l'aval du territoire du bassin de l'Armançon.

➔ Lettres d'information du contrat global

La lettre d'information n°3 du Contrat Global a été diffusée à tous les partenaires et à toutes les collectivités en début d'année 2014.

INTERVIEW

➔ Le Contrat Global, c'est encore vous qui en parlez le mieux



M. Claude DEPUYDT
Maire de Flagny-la Chapelle (89)
Vice-président du SIRTAVA en charge du contrat global

A Flagny-la Chapelle, vous avez récemment réalisé des travaux sur votre station d'épuration, une étude sur l'un des captages d'eau potable et des travaux d'entretien sur la rivière. L'eau est-elle une thématique importante dans votre commune ?

Sur Flagny-la Chapelle, l'eau est une thématique importante, aussi bien pour les captages d'eau potable que pour le rejet de la station d'épuration. Nous avons la chance de posséder sur la commune deux captages d'eau potable : l'un est de très bonne qualité et le deuxième de qualité moyenne, c'est pour cela que nous avons engagé une étude Bassin d'Alimentation de Captage afin de préserver ce dernier.

Quelle a été la plus-value du Contrat Global Armançon Aval sur ces projets ?

Grâce au Contrat Global et à l'inscription de nos projets dans son programme d'actions, nous avons eu une aide financière de l'Agence de l'Eau de 80 % pour l'étude Bassin d'Alimentation de Captage qui se déroule actuellement. Nous avons reçu une aide technique de l'Agence mais également de la part de la cellule d'animation du Contrat Global. Notre projet de réalisation d'un site de stockage des boues de la station d'épuration a lui aussi pu bénéficier d'aides.

Quel est, selon vous, l'intérêt d'avoir un Contrat Global sur le bassin versant ?

Un Contrat Global permet d'établir un partenariat entre les collectivités et les services de l'Etat, et notamment avec l'Agence de l'Eau qui, en signant ce contrat, s'engage à aider les actions qui y figurent. Au niveau du bassin

versant, le Contrat Global a permis de réaliser de nombreux travaux et études, comme les zonages d'assainissement qui sont des outils réglementaires obligatoires. La cellule d'animation du Contrat est là pour relayer des informations et encourager les collectivités à mettre en place des actions pour préserver la qualité de l'eau. En cas de problème sur l'eau potable ou l'assainissement collectif et individuel, les collectivités doivent appeler cette cellule d'animation qui pourra les renseigner sur les démarches à suivre.

En tant qu'élu en charge du Contrat Global, quelle est la plus grande réussite du Contrat ? En quoi peut-il être amélioré ?

L'une des plus grandes réussites a été d'accompagner de nombreuses collectivités dans la réalisation d'études de Bassin d'Alimentation de Captages, afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau, qui est un enjeu très important au niveau de notre bassin versant. En revanche, au vu de l'importance des actions et des travaux à mettre en œuvre pour protéger notre eau, je trouve qu'il faudrait un engagement plus fort des partenaires locaux.

Avez-vous un message à faire passer ?

Nous avons la chance, sur le bassin versant de l'Armançon, de disposer d'un Contrat Global, qui nous permettra d'avoir de l'eau de bonne qualité, ce qui devient de plus en plus rare, et ce, grâce au travail de la cellule d'animation et à la responsabilité des collectivités, des agriculteurs et des industries vis-à-vis des pollutions de l'eau pouvant être générées.

Le SIRTAVA est un syndicat mixte qui regroupe 119 communes bordant l'Armançon et ses principaux affluents. Il assure des travaux d'entretien et de renaturation de ces cours d'eau et réalise également des actions à l'échelle du bassin versant (267 communes) en assurant la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Contrat Global Armançon Aval et du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).




Pour plus d'informations, contactez la cellule d'animation du contrat global

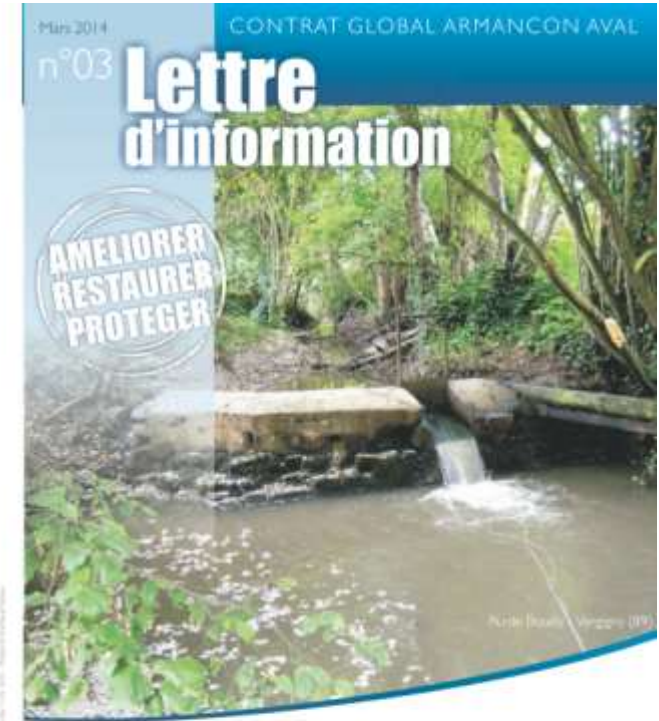
58 ter rue Vaucorbe - 89700 TONNERRE
T. 03 86 55 40 04 E. 03 86 75 11 41
cgaa@bassin-armancon.fr - www.bassin-armancon.fr

Mars 2014

CONTRAT GLOBAL ARMANÇON AVAL


n°03

Lettre d'information



AMELIORER
RESTAURER
PROTEGER

Nathalie Bouvier - Bourgoignotte (89)



LES RESSOURCES POUR AGIR

→ Le Contrat Global

Le Contrat Global « Armançon Aval » est un **engagement formalisé** entre différents acteurs (services de l'Etat, financeurs, collectivités, ...). Il a pour objectif, par le biais de son programme d'actions, de rétablir et de conserver une bonne qualité de l'eau et de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Il répond également aux orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Armançon (SAGE). Pour ce faire, des opérations ont été identifiées prioritaires pour atteindre ces objectifs et ont été inscrites dans le Contrat Global.

→ La cellule d'animation du Contrat Global

Actuellement composée d'un animateur principal et d'un animateur agricole, elle a pour mission de promouvoir les actions identifiées dans le Contrat auprès des maîtres d'ouvrages concernés et de les aider pour leurs réalisations. **La cellule d'animation se tient à la disposition des collectivités** du bassin versant pour répondre à leurs interrogations et les conseiller dans tous leurs projets liés à l'eau (assainissement, eau potable, milieux aquatiques, désherbage communal ...)

→ Et demain ?

Le Contrat Global « Armançon Aval » se terminera dans moins d'un an, au 31 décembre 2014. En accord avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, il a été convenu de reconduire à nouveau ce projet de gestion globale de l'eau. C'est pourquoi, dès 2014, la cellule d'animation va débiter la construction d'un nouveau Contrat Global pour l'Eau sur la totalité du bassin versant de l'Armançon. Un état des lieux des financements et des besoins sera réalisé, notamment par le biais de rencontres avec les partenaires et les collectivités du bassin versant.

Jusqu'à la signature du futur Contrat Global, **l'animation territoriale continue** et la cellule d'animation se tient à votre disposition.



→ Le Contrat en chiffres et en images

38%
du montant financier initial engagé

54%
des actions engagées



Formation "Eau Potable" des agents de collectivités

3 formations sur l'eau

14 améliorations et création de station d'épuration



Effacement de seuil à Cry-sur-Armançon et reprofilage des berges

34 zonages d'assainissement

Lutte contre la faune et la flore invasives



Réalisation de l'étude de Bassin d'Alimentation de Captage à Dye (89)



Etude pour l'assainissement de Champlost

18 études de bassin d'alimentation de captage



→ Zoom sur une action phare du contrat



La charte « jardiner en préservant sa santé et l'environnement »

Les jardiniers amateurs représentent une part non négligeable dans la consommation de produits phytosanitaires en France. Par ailleurs, la plupart du temps, face à la banalisation de ces produits, les jardiniers amateurs ne mesurent pas les risques liés à leur utilisation et ont de mauvaises pratiques (surdosage, manipulations dangereuses, application sur des surfaces imperméables...).

La charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » a été créée afin de permettre aux particuliers de trouver l'information et les conseils nécessaires pour entretenir leur jardin sans pénaliser leur santé et l'environnement.

Actuellement, ce sont 35 jardineries qui ont adhéré à la charte en Bourgogne et le nombre d'enseignes signataires va s'étendre dans les années à venir. En adhérant à la charte, les magasins s'engagent à informer et sensibiliser les jardiniers amateurs aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires pour leur santé et pour l'environnement et aux techniques alternatives à mettre en place dans leurs jardins pour limiter l'utilisation de ces produits.

Pour cela, des supports de communication ont été mis en place dans les magasins (affiches, fiches techniques, panonceaux, stop rayon...) afin de guider les clients vers des techniques alternatives au traitement chimique. Par ailleurs, les vendeurs de ces jardineries ont été formés pour pouvoir conseiller les clients à l'utilisation et à la bonne mise en œuvre de ces alternatives.



➤ Aide à l'émergence et la réalisation de projets, appui technique

En 2014, la cellule d'animation du Contrat Global Armançon a poursuivi son aide aux maîtres d'ouvrage de son territoire sur les projets débutés lors de la précédente démarche. Certains projets ont également été initiés suite à des opportunités.

La cellule d'animation a également apporté un soutien et des conseils techniques et administratifs aux maîtres d'ouvrages qui l'ont sollicitée et a fait le lien entre maîtres d'ouvrage et financeurs.

➤ Comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois en 2014 pour présenter la démarche et définir les enjeux et les orientations du Contrat Global Armançon :

- Le **20/06/2014** > ce comité de pilotage permettait à la fois de réaliser le bilan du Contrat Global Armançon Aval et de présenter les premiers résultats de l'état des lieux du Contrat Global Armançon et les objectifs de cette démarche. Une présentation du prestataire retenu pour l'évaluation des précédentes démarches contractuelles du territoire a également été réalisée.
- Le **26/09/2014** > ce comité de pilotage a permis de présenter les principaux résultats de l'état des lieux et a permis de valider les enjeux auxquels le Contrat Global s'attachera de répondre, ainsi que les orientations en découlant. Il a aussi permis de valider la phase de concertation.

➤ Comité technique

Le comité technique s'est réuni deux fois en 2014 pour définir les enjeux et les orientations du Contrat Global Armançon et mettre au point un outil de priorisation des actions à l'échelle du bassin versant :

- Le **26/08/2014** > ce comité technique a permis à présenter les principaux résultats de l'état des lieux et de valider les enjeux en découlant. Il a aussi permis de valider le questionnaire remis aux maîtres d'ouvrages du territoire dans le cadre de la concertation.
- **Décembre 2014** > ce comité technique avait pour objectif de définir une méthode de priorisation des masses d'eau et de vérifier que les premières actions définies répondait aux enjeux et aux priorités du territoire.

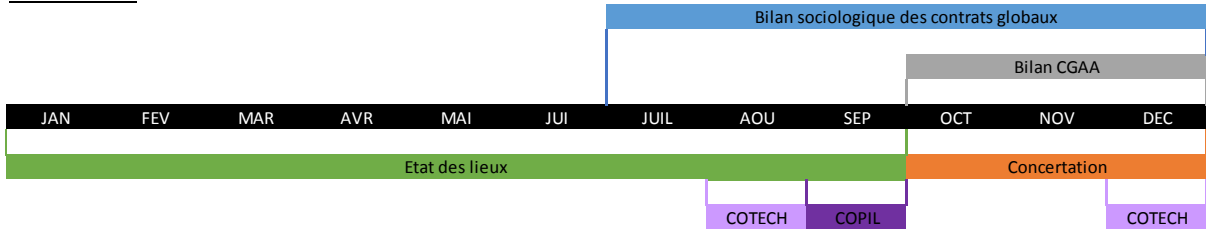
➤ Participation à différents groupes techniques

La cellule d'animation du Contrat Global Armançon a participé à plusieurs groupes techniques durant l'année 2014 :

- Les groupes de travail thématiques de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon se sont réunis à plusieurs reprises en 2014, notamment pour l'élaboration d'une méthode de hiérarchisation des zones humides du bassin ou pour la mise à jour des cartes de capacité d'auto-épuration des cours d'eau.
- La cellule d'animation du Contrat Global Armançon a participé aux plénières de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon.
- La cellule d'animation a participé à l'élaboration du futur SDAGE Seine-Normandie (groupe de travail AESN).
- La cellule d'animation a également participé aux comités techniques et comités de pilotage de la cellule d'animation agricole de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or (CAAPRE).

➤ Planning de l'élaboration du Contrat Global Armançon en 2014

Anciens contrats



Nouveau contrat

- L'état des lieux a été validé par le comité de pilotage en septembre 2014, de même que les enjeux et les orientations.
- La phase de concertation a été réalisée par le biais de l'envoi de questionnaires à toutes les collectivités du bassin (32% de retours dans le département de l'Aube, 34% dans le département de l'Yonne et 28% dans le département de la Côte-d'Or) et de rencontres avec les maîtres d'ouvrages (9 rencontres dans le département de l'Aube, 28 rencontres dans le département de l'Yonne et 25 rencontres dans le département de la Côte-d'Or).
- La première partie du bilan sociologique des contrats globaux a été terminée fin 2014. Elle a permis, par l'intermédiaire entre autres d'ateliers et de questionnaires, d'avoir une réponse claire, argumentée et objective quant aux effets des contrats globaux sur le territoire au regard de leurs objectifs, mais également par rapport au cadre global de la gestion de l'eau.
- **Lettre d'information du Contrat Global Armançon**

Cette lettre d'information sur l'élaboration du Contrat Global a été réalisée et diffusée au cours de la concertation.

Interview
Le Contrat Global, c'est vous qui en parlez le mieux !

SIRTAW est un syndicat agréé qui regroupe 123 communes bords Armançon et ses principaux affluents. Il assure des travaux d'entretien et de restauration de ses cours d'eau et réalise également des actions à l'échelle du bassin versant (SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Contrat Global Armançon et du NRP (Programme National de Restauration des Installations)).

Lettre d'information
n°04
AMÉLIORER RESTAURER PROTÉGER

eau source SIRTAW

Pour plus d'informations, contactez la cellule d'animation du contrat global
SIRTAW - 55 rue Vaucaire - 10700 TONNERRE
T. 03.86.55.40.06 - F. 03.86.75.11.41
qua@eau-source.fr

Association de Tenancy Les Laines
1 rue du Parc des sports - 21120 VAREY-LES-VALEES
T. 03.42.41.06.00
qua@tenancy-leslaines.fr
www.tenancy-leslaines.fr

LES RESSOURCES POUR AGIR

Nous contacter

Les locaux du SIRTAVA sont situés au 58 ter rue Vaucorbe à TONNERRE (89700)

- Tél : 03 86 55 40 00
- Fax : 03 86 75 11 41

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées téléphoniques de l'équipe du S.I.R.T.A.V.A. :

- Lauriane BUCHAILLOT

Directrice

Tél. : 03 86 55 40 01

E-mail : direction@bassin-armancon.fr

- Djamila BOUFELAH

Secrétaire

Tél. : 03 86 55 40 00

E-mail : secretariat@bassin-armancon.fr

- Laurette LEJAY

Comptable

Tél. : 03 86 55 40 02

E-mail : compta@bassin-armancon.fr

- Vincent GOVIN

Animateur de l'équipe rivières

Tél. : 03 86 55 40 09

E-mail : vincent.govin@bassin-armancon.fr

- Anthony LAURENT

Technicien de rivières « diagnostic petits cours d'eau »

Tél. : 03 86 55 40 06

E-mail : technicien.rivierebassin-armancon.fr

- Chris CUENIN et Guilhem MONSAINGEON

Techniciens de rivières Côte-d'Or

E-mail : chris.cuenin@bassin-armancon.fr et guilhem.monsaingeon@bassin-armancon.fr

- Kévin DUPLAN

Chargé de mission Hydromorphologie

Tél. : 03 86 55 40 07

E-mail : hydromorpho@bassin-armancon.fr

- Lucile GAILLARD

Animatrice du SAGE et de la partie agricole du Contrat Global Armançon Aval

Tél. : 03 86 55 40 03

E-mail : sage@bassin-armancon.fr

- Vanessa RAFFIN

Animatrice principale du Contrat Global Armançon Aval

Tél. : 03 86 55 40 04

E-mail : cgam@bassin-armancon.fr

- Sara FREY

Animatrice principale du Contrat Global Armançon

E-mail : cgam@bassin-armancon.fr